

Mont-de-Marsan Agglo

Dix ans à tracer le sillon d'une autre agriculture

ALIMENTATION L'Amap du Moun fête ses dix ans ce printemps, forte d'un record d'adhérents et de producteurs associés. Le signe d'un changement des états d'esprit

Kevin Leroy
k.leroy@sudouest.fr

On se bouscule presque dans la salle Georges-Brassens en ce mercredi soir. Normal, c'est jour de distribution des paniers de l'Amap (1) du Moun ! Une image difficile à imaginer il y a dix ans, au lancement de l'association : « On avait répondu à un appel du Civam bio (2) et on s'était retrouvé à une trentaine de personnes intéressées. C'est comme ça que tout a commencé », se souvient le président Alain Lefelle.

En 2007, les pionniers se réunissent dans un local prêté par les cyclos de Saint-Jean-d'Août et s'appuient sur une seule productrice de légumes, à Meilhan. Une décennie plus tard, les pionniers ont fait des petits. Les adhérents, chaque année plus nombreux, sont aujourd'hui 180 et peuvent profiter des produits livrés par 14 producteurs, ce qui fait de l'Amap du Moun l'une des plus importantes du département.

Comme toutes les autres, elle n'agit que comme un intermédiaire entre le consommateur et le producteur. Et pas n'importe lesquels : « Association pour le maintien d'une agriculture paysanne, ça a un sens, rappelle Alain Lefelle. Ce sont des producteurs locaux, des petits exploitants. Pour beaucoup de petits producteurs, les Amap sont un moyen d'éviter de passer par les fourches caudines de la grande distribution, qui demandent de plus gros volumes mais de plus petites marges. »

Le critère du bio est aussi essentiel, puisque tous doivent être labellisés, ou engagés dans une démarche et utiliser des méthodes qui s'en rapprochent.

Plus une petite chapelle

C'est ici que les choses se compliquent, puisque trouver des producteurs qui cochent toutes les cases n'est pas toujours facile autour de Mont-de-Marsan. Si les fruits et légumes viennent de Saint-Pierre-du-Mont, les œufs de Castandet, le pain de Tallat, le poulet de Rion ou le miel de Labrit, l'Amap du Moun a dû chercher plus loin certains produits. Le bœuf arrive ainsi de Salies-de-Béarn (64), le porc de Montestruc (32) et le fromage du Pays basque.

Génant ? « Je comprends les réserves, mais quand on a démarré, quand on ne trouvait pas une adresse fiable dans les Landes, on cherchait à proximité. Et quand ça se passe bien avec quelqu'un, on se voit mal lui dire "merci, mais on a trouvé plus près, on n'a plus besoin de vous". » Ce n'est pas vraiment l'esprit des Amap en effet, qui exigent d'ailleurs une vraie démarche mili-



La distribution des paniers garnis se déroule chaque mercredi, salle Georges-Brassens. L'Amap compte 180 adhérents et travaille avec 14 producteurs. PHOTO NICOLAS LELIÈVRE

Une autre Amap montoise

L'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) du Moun n'est pas seule à Mont-de-Marsan. Elle a même été devancée par l'Amap des Trois Rivières, qui est plus modeste, avec une vingtaine d'adhérents. « On ne souhaite pas spécialement s'agrandir », explique sa présidente, Anaëlle Tuffou. Elles s'appuient sur une seule maraîchère, dont l'exploitation se situe à Labatut-Rivière (Hautes-Pyrénées), et qui fournit essentiellement des légumes. La distribution a lieu tous les jeudis, place Francis-Planté. « Mais depuis quelques mois, on a aussi développé un partenariat avec le magasin La Vie Claire, qui permet de retirer le panier là-bas, pour ceux qui ne peuvent pas venir », explique la présidente.

tante. « Il faut accepter des contraintes que l'on n'a plus, puisque les producteurs ne fournissent que des produits de saison. Même si on n'aime pas un produit, il est tout de même dans le panier », rappelle Alain Lefelle, qui a vu les mentalités évoluer en dix ans.

« Dans les premiers temps, on avait l'impression qu'on était une petite chapelle, en dehors de l'économie locale. Mais des gens qui n'étaient pas intéressés à la base par ce type de démarche sont arrivés et aujourd'hui, quand on rentre dans une Amap, on n'a plus l'impression de rentrer dans une église. » À Mont-de-Marsan, elle a pourtant de plus en plus de fidèles.

(1) Association pour le maintien d'une agriculture paysanne.

(2) Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural.

UN AVENIR AILLEURS ?

Depuis 2017, la municipalité montoise fait payer aux associations, à partir de la troisième utilisation dans l'année, la location de ses plus grandes salles (Lamarque-Cando, Auberge landaise, Nahuques, Petit Bonheur et Georges-Brassens). Pour l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) du Moun, le tarif s'élèverait à 1800 euros par an, mais elle a été exonérée pendant deux exercices, avant de bénéficier d'une ristourne cette année (900 euros).

Le coup est cependant rude pour l'association, qui ne peut compter que sur la cotisation des adhérents (10 euros par an) pour couvrir ses charges. Si aucune solution n'est trouvée avec la mairie, il n'est pas exclu qu'elle se tourne à l'avenir vers une autre municipalité de l'agglomération pour bénéficier d'une salle.



LE PIÉTON

A eu de la peine en croisant une jeune distributrice de prospectus. Dans une rue en côte, trainer son chariot rempli à ras bord lui demandait un effort violent. Peut-être faudra-t-il penser à faire passer des tests physiques à l'entretien d'embauche, ou changer de matériel, voire mieux : arrêter d'imprimer des tonnes de publicité, alors que la préoccupation écologique est devenue centrale.

UTILE

« SUD OUEST »
Rédaction, 81, avenue Georges-Clemenceau, 40 000 Mont-de-Marsan.
Tél. 05 33 07 03 50.
Accueil de 9 à 12 h et de 14 à 18 h.
Courriel : montdemarsan@sudouest.fr
Facebook : SudOuest.fr Landes
Twitter : @SO_Landes

Publicité, petites annonces.
Tél. 05 33 07 03 80.

Abonnements. Votre journal à domicile au 05 57 29 09 33.

SERVICES
Police municipale et objets trouvés. Tél. 05 58 05 87 22.

Fourrière. Tél. 05 58 06 16 16.

★ DU 1^{ER} AU 30 JUIN

LES VENTES FORD À L'AMÉRICAINNE

10 000 véhicules prêts à partir.

CRÉDIT AUTO 0%^{TA}

TAEG FIXE de 12 à 48 mois avec 2 000 € d'apport. Pour 10 000 € empruntés : mensualités de 208,34 € Montant total dû : 10 000 €.

& REPRISE JUSQU'À 10 000 €^{TA}

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.



www.hiroire-auto.fr

LA HIROIRE AUTOMOBILES
995, boulevard d'Alingsas
MONT-DE-MARSAN
05 58 46 61 61

